

Projet Educatif de Territoire et Temps d'Activités Périscolaires

Madame, Monsieur,

Comme l'an passé, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), la commune propose aux enfants scolarisés à l'école élémentaire des activités culturelles ou sportives les jeudis et vendredis pendant la pause méridienne (entre 12h00 et 13h50).

Ces activités demeurent facultatives et ne revêtent aucun caractère obligatoire. Elles ont pour principal objectif de faire découvrir des activités sous forme ludique dans différents domaines.

Pour la rentrée scolaire 2026/2027, les périodes sont les suivantes :

- Période 1 (du 5 novembre 2026 au 18 décembre 2026),
- Période 2 (du 7 janvier 2027 au 12 février 2027),
- Période 3 (du 4 mars 2027 au 9 avril 2027),
- Période 4 (du 29 avril 2027 au 11 juin 2027).

Vous devez inscrire votre enfant à une activité avant chaque période via le formulaire correspondant. Le nombre de participants est limité en fonction de l'activité choisie. Un ordre de priorité devra ainsi être défini lors de l'inscription.

Un enfant ayant coché en première intention un atelier qui est complet sera orienté vers un deuxième atelier et ainsi de suite ; l'objectif restera de pouvoir lui faire découvrir un maximum des activités qu'il aura choisies.

Dans tous les cas, les Activités Pédagogiques Complémentaires (ou APC) dispensées par les enseignants sont prioritaires sur les activités proposées dans le cadre des TAP.

Les enfants seront encadrés soit par du personnel communal soit par des intervenants extérieurs (associations ou partenaires institutionnels),

Une évaluation des activités pourra être proposée aux enfants afin qu'ils puissent nous faire part de leur ressenti voire d'identifier des envies de nouvelles activités.

Nous vous remercions de bien vouloir échanger avec votre enfant sur ce dispositif et, le cas échéant, de compléter le formulaire d'inscription joint à la présente lettre. Celui-ci devra **nous être retourné en Mairie à la date limite d'inscription figurant sur le document.**

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire sur la mise en place de ces animations.

Nous profitons de cette lettre pour vous souhaiter ainsi qu'à votre (ou vos) enfant(s) une très bonne rentrée scolaire.

Le Maire
Rose-Marie BERTAUD



L'adjointe à l'éducation
Christèle BOUQUET

